

Concours « Retour à l'école » d'AXE

Règlement officiel

Acceptation du règlement officiel. En participant au concours « AXE Back to School » (ci-après dénommé le « Concours »), vous reconnaissez avoir lu et compris le présent règlement officiel (ci-après dénommé le « Règlement ») et acceptez d'être légalement lié par celui-ci.

Dates clés

Le Concours débute le 11 juillet 2026 à 00 h 00, heure de l'Est (« HE »), et se termine le 30 septembre 2026 à 23 h 59 HE (la « Période du Concours »). Toutes les participations doivent être reçues pendant la Période du Concours et conformément au présent règlement.

Conditions d'éligibilité

Le concours est réservé aux résidents légaux du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence au moment de leur inscription. Les employés, représentants ou agents du commanditaire, de l'administrateur, de leurs sociétés mères respectives, de leurs sociétés affiliées, de leurs filiales, de leurs agences de publicité et de promotion, des détaillants participants et de toute autre partie impliquée dans l'élaboration ou l'administration du concours, ainsi que les personnes vivant sous le même toit, qu'elles soient apparentées ou non, ne sont pas admissibles à participer. Le concours est soumis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables.

Comment participer

Aucun achat n'est nécessaire pour participer ou gagner. Pendant la durée du concours, les participants éligibles peuvent s'inscrire au concours en utilisant l'une des méthodes suivantes.

Participation par achat : Pendant la période du concours, achetez deux produits participants (énumérés à l'annexe A) en une seule transaction auprès d'un détaillant participant au Canada (un « achat admissible »). La liste des détaillants participants figure à l'annexe B et est susceptible d'être modifiée sans préavis. Après avoir effectué un achat admissible, rendez-vous sur AXEContest.ca (le « site Web ») (également accessible en scannant le code QR affiché sur les présentoirs en magasin faisant la promotion du concours) et suivez les instructions à l'écran pour remplir le formulaire de participation. Les participants doivent fournir leur nom complet, leur adresse postale, une adresse e-mail valide et télécharger une image claire et lisible de leur ticket de caisse original indiquant le nom du détaillant, la date d'achat, les produits admissibles achetés et le montant total de la transaction. Une fois le formulaire soumis et le ticket de caisse validé par l'administrateur, le participant recevra une (1) participation au Concours. Limite d'une (1) participation par personne et par jour et d'un maximum de cinq (5) participations par personne pendant la Période du Concours, quel que soit le mode de participation. Chaque ticket de caisse ne peut être soumis qu'une (1) seule fois et ne donnera droit qu'à une (1) seule participation.

Participation sans achat : pour participer sans effectuer d'achat, rendez-vous sur le site Web pendant la période du concours et suivez les instructions pour remplir le formulaire de participation en ligne. Les participants doivent répondre à une brève question d'enquête et soumettre un texte original de cinquante (50) mots décrivant pourquoi ils apprécient les produits AXE, puis l'envoyer par courrier à : Concours AXE Back to School, a/s TOPBOX Marketing, 33 Melford Dr, Unit 6, Scarborough, ON M1B

2G6 (une « Demande »). Les participations sans achat doivent être soumises au plus tard le 25 septembre 2026 à 16 h 00 (heure de l'Est) afin de laisser suffisamment de temps pour la vérification et le traitement avant la date du tirage au sort (la « date limite de soumission des participations sans achat »). Toute participation sans achat soumise après cette date limite sera nulle. Après vérification de l'admissibilité et du respect du présent règlement, le participant recevra une (1) participation au concours.

Restrictions et conditions

Une seule (1) participation par personne et par jour est autorisée pendant la durée du concours, quel que soit le mode de participation. Chaque ticket de caisse ne peut être soumis qu'une seule fois. Il est interdit à plusieurs participants de partager la même adresse e-mail. Les participations incomplètes, illisibles, hors délai, perdues, mal acheminées, retardées ou non conformes au présent règlement peuvent être disqualifiées à la seule discrétion de l'organisateur ou de l'administrateur.

Vérification

Toutes les participations, tous les tickets de caisse et tous les participants sont susceptibles de faire l'objet d'une vérification à tout moment et pour quelque raison que ce soit. L'Organisateur et l'Administrateur se réservent le droit d'exiger une preuve d'identité, d'âge, de résidence, d'éligibilité et d'achat sous une forme qu'ils jugent acceptable. Les tickets de caisse doivent être des originaux. Les tickets de caisse illisibles, altérés, duplicata ou frauduleux seront considérés comme nuls. Le fait de ne pas fournir de preuve satisfaisante dans les délais fixés par l'Organisateur ou l'Administrateur peut entraîner la disqualification.

Prix

Au total, mille cinq (1 005) prix sont à gagner dans le cadre du Concours, dont cinq (5) grands prix et mille (1 000) prix secondaires.

Grands prix : Cinq (5) grands prix sont à gagner, chacun étant un « grand prix » et comprenant une console de jeux, comme suit :

Grand prix n° 1 : une (1) console PlayStation®5 Slim avec lecteur de disques, d'une valeur au détail estimée (« VDE ») de 750 \$ CA ;

Grand prix n° 2 : une (1) console PlayStation®5 Slim avec lecteur de disques, d'une valeur au détail estimée (« VDE ») de 750 \$ CA ;

Grand prix n° 3 : une (1) Xbox Series X® d'une valeur au détail estimée (« VDE ») de 770 \$ CA ;

Grand prix n° 4 : une (1) Nintendo Switch™ 2 d'une valeur au détail estimée (« VDE ») de 630 \$ CA ; et

Grand prix n° 5 : une (1) Nintendo Switch™ 2 d'une valeur au détail estimée (« VDE ») de 630 \$ CA.

La valeur totale approximative au détail de l'ensemble des grands prix s'élève à environ 3 500 \$ CA. Si l'un des grands prix mentionnés venait à être retiré de la vente ou n'était plus disponible au moment de l'achat, l'Organisateur se réserve le droit de le remplacer par un article comparable, présentant des caractéristiques similaires et d'une valeur égale ou supérieure. Les gagnants des grands prix n'auront pas la possibilité de choisir le modèle de console de leur choix. Le choix de la console attribuée sera déterminé uniquement par l'Organisateur.

Prix secondaires : Mille (1 000) prix secondaires sont à gagner (chacun étant un « prix secondaire »), chacun consistant en une (1) carte-cadeau numérique de 15 \$ CA pour des jeux vidéo. Les options disponibles comprennent des cartes-cadeaux numériques pour le Nintendo eShop®, le PlayStation® Store, Roblox® et Xbox®. Les gagnants confirmés des prix secondaires devront sélectionner leur option de carte-cadeau numérique préférée parmi celles disponibles dans le cadre du processus de vérification et de déclaration des gagnants. Les prix secondaires seront envoyés par voie électronique via e-mail à l'adresse fournie au moment de l'inscription, une fois le processus de confirmation des gagnants terminé. Toutes les cartes-cadeaux numériques sont soumises aux conditions générales de l'émetteur concerné. La valeur commerciale totale approximative de tous les prix à gagner est d'environ 18 500 \$ CA. Les prix doivent être acceptés tels qu'ils sont attribués et ne sont ni transférables, ni cessibles, ni convertibles en espèces, sauf à la seule discrétion du commanditaire.

Sélection des lauréats

Le 7 octobre 2026, vers 10 h 00 (heure de l'Est) à Toronto, en Ontario, les gagnants potentiels seront sélectionnés par tirage au sort parmi toutes les participations admissibles reçues pendant la période du concours. Les cinq (5) premières participations admissibles tirées au sort pourront chacune remporter un (1) grand prix. Les mille (1 000) participations admissibles suivantes tirées au sort seront chacune admissibles à recevoir un (1) prix secondaire. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues pendant la période du concours. Si un participant sélectionné est disqualifié, jugé inadmissible ou ne peut être contacté dans les cinq (5) jours ouvrables par le commanditaire ou un de ses agents pour l'informer qu'il a été sélectionné, un autre participant sera tiré au sort parmi les participations admissibles restantes, et le niveau de prix correspondant sera maintenu.

Confirmation et livraison

AUCUNE PERSONNE N'EST CONSIDÉRÉE COMME GAGNANTE TANT QUE L'ORGANISATEUR NE L'A PAS OFFICIELLEMENT DÉSIGNÉE COMME TELLE CONFORMÉMENT AU PRÉSENT RÈGLEMENT. L'administrateur s'efforcera de contacter chaque participant sélectionné par e-mail dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date du tirage au sort. Avant d'être déclaré gagnant, chaque participant sélectionné doit répondre correctement, sans aucune aide, à une question mathématique chronométrée lui étant posée par e-mail. Le participant sélectionné peut également être tenu de signer et de renvoyer un formulaire de déclaration et de décharge dans le délai imparti. Si un participant sélectionné ne peut être contacté, ne répond pas, ne répond pas correctement à la question d'aptitude ou ne se conforme pas de toute autre manière au présent règlement, ce participant peut être disqualifié et un autre participant peut être sélectionné. Les grands prix et les prix secondaires devraient être livrés dans un délai d'environ quatre (4) à six (6) semaines suivant la fin du processus de sélection et de confirmation des gagnants, une fois la période du concours terminée.

Conditions générales

En cas de divergence ou de contradiction entre le présent règlement et tout support promotionnel, y compris, sans s'y limiter, les supports en point de vente, la publicité numérique ou le site Web, les conditions générales du présent règlement prévaudront. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de suspendre ou de modifier le Concours, ou de modifier le présent règlement à tout moment si un élément quelconque venait à nuire au bon déroulement du Concours.

Sans préjudice de ce qui précède, en acceptant un prix, le gagnant concerné : (i) confirme avoir lu, compris et accepté le présent règlement ; (ii) donne tous les consentements requis et autorise le commanditaire à publier, reproduire et/ou utiliser de toute autre manière son nom, son adresse, sa voix, ses déclarations concernant le concours et/ou sa photographie ou toute autre image à perpétuité et dans le monde entier, sans autre avis ni compensation, dans toute publicité ou annonce réalisée par ou pour le compte du commanditaire, de quelque manière ou sur quelque support que ce soit, y compris la presse écrite, la radiodiffusion ou Internet ; (iii) accepte le prix en question tel qu'il est attribué ; (iv) dégage les Parties exonérées de toute responsabilité en rapport avec le présent Concours, leur participation à celui-ci et/ou l'attribution et l'utilisation/l'utilisation abusive du Prix applicable ou de toute partie de celui-ci ; et (v) s'engage à indemniser les Parties exonérées contre toute réclamation, tout dommage, toute responsabilité, tout coût et toute dépense découlant de toute utilisation, conformément au présent Règlement, de leur Participation ou de toute partie de celle-ci.

Le présent concours est soumis à l'ensemble des lois fédérales, provinciales/territoriales et municipales applicables. Les décisions prises par l'organisateur concernant tous les aspects du présent concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité des participants ou toute information relative au concours, sont définitives et s'imposent à tous les participants sans possibilité de recours.

TOUTE PERSONNE QUE L'ORGANISATEUR ESTIME EN INFRACTION AVEC SON INTERPRÉTATION DE LA LETTRE ET/OU DE L'ESPRIT DU PRÉSENT RÈGLEMENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE À TOUT MOMENT, À LA SEULE ET ABSOLUE DISCRÉTION DE L'ORGANISATEUR.

Toutes les informations relatives au Concours deviennent la propriété de l'Organisateur. Les Parties exonérées ne peuvent être tenues responsables : (i) de toute défaillance du site Web du Concours ou de tout autre site Web ou plateforme pendant la durée du Concours ; (ii) de tout dysfonctionnement technique ou de tout autre problème de quelque nature que ce soit, y compris, sans s'y limiter, ceux

liés au réseau ou aux lignes téléphoniques, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès, au matériel informatique ou aux logiciels ; (iii) l'impossibilité de recevoir, de capturer ou d'enregistrer toute information relative au Concours, tout message de notification de gain et/ou toute autre information pour quelque raison que ce soit, y compris, sans s'y limiter, des problèmes techniques ou une congestion du trafic sur Internet ou sur tout site web ; (iv) toute blessure ou tout dommage causé à l'ordinateur ou à tout autre appareil d'un participant ou de toute autre personne, lié à ou résultant de la participation au Concours ; (v) toute identification incorrecte et/ou erronée d'une personne en tant que gagnant ou gagnant éligible ; et/ou (vi) toute combinaison des éléments susmentionnés.

L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre le Concours (ou de modifier le présent Règlement) de quelque manière que ce soit, en cas de circonstance échappant à son contrôle raisonnable et susceptible d'entraver le bon déroulement du Concours tel que prévu par le présent Règlement, y compris, sans s'y limiter, toute erreur, tout problème, tout virus informatique, tout bug, toute altération, toute intervention non autorisée, toute fraude ou toute défaillance de quelque nature que ce soit. Toute tentative visant à compromettre le bon déroulement du Concours de quelque manière que ce soit (tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule et entière discrétion) peut constituer une violation des lois pénales et civiles et, si une telle tentative était faite, le Commanditaire se réserve le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre le Concours, ou de modifier le présent Règlement, de quelque manière que ce soit, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'erreur administrative ou de toute autre erreur de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison quelconque. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'organiser une épreuve d'habileté de remplacement s'il le juge approprié en fonction des circonstances et/ou pour se conformer à la législation applicable.

L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de modifier les dates, les délais et/ou toute autre modalité du Concours stipulés dans le présent Règlement, dans la mesure où il le juge nécessaire, afin de vérifier la conformité des participants, des informations relatives au Concours et/ou d'autres informations avec le présent Règlement, ou à la suite de problèmes techniques ou autres, ou à la lumière de toute autre circonstance qui, de l'avis du Commanditaire, à sa seule et entière discrétion, affecte la bonne administration du Concours telle qu'envisagée dans le présent Règlement, ou pour toute autre raison.

Si, en raison d'une erreur d'impression, de production, en ligne, sur Internet, informatique ou de toute autre nature, le nombre de prix réclamés dépasse celui prévu pour être distribué ou attribué conformément au présent règlement, l'Organisateur se réserve alors, outre le droit de mettre fin immédiatement au Concours à sa seule et entière discrétion, le droit de procéder à un tirage au sort parmi tous les demandeurs de prix éligibles dont les demandes n'ont pas encore été honorées, afin d'attribuer le nombre correct de prix au niveau de prix applicable (tel qu'indiqué dans le présent Règlement). L'attribution des Prix peut être suspendue si le Commanditaire constate une telle erreur. En aucun cas, le Commanditaire ne sera tenu d'attribuer un nombre de Prix supérieur à celui prévu (à quelque niveau de prix que ce soit), conformément au présent Règlement.

En participant à ce Concours, chaque participant consent expressément à ce que l'Organisateur, ses agents et/ou ses représentants stockent, partagent et utilisent les informations personnelles fournies uniquement aux fins de l'administration du Concours et conformément à la politique de confidentialité de l'Organisateur (disponible à l'adresse :

<https://www.unilevernotices.com/privacy-notices/canada-english.html>). La présente section ne limite en rien tout autre consentement qu'une personne pourrait donner au commanditaire ou à d'autres parties concernant la collecte, l'utilisation et/ou la divulgation de ses renseignements personnels.

Confidentialité

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du présent concours seront utilisés uniquement aux fins de l'administration du concours et de la remise des prix, conformément à la politique de confidentialité de l'organisateur, disponible à l'adresse <https://www.unilevernotices.com/canada/english/privacy-notice/notice.html> et à la législation canadienne applicable en matière de protection de la vie privée. Le commanditaire peut, à sa seule discrétion, recourir à un prestataire de services tiers ou à une plateforme (« Plateforme ») aux fins de la collecte et du traitement des reçus dans le cadre du processus de participation. En participant au concours, vous acceptez que le commanditaire utilise la Plateforme, ce qui peut impliquer le traitement des renseignements personnels que vous fournissez dans votre participation.

Loi applicable

Le présent règlement est régi par les lois de la province de l'Ontario et par les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent.

Annexe A – Produits concernés

- Les produits de la marque AXE suivants sont des produits éligibles :

Format	Description	UPC
Antiperspirant Stick 14g (T&T)	AXE Phoenix Antiperspirant Stick 14g (T&T)	79400412935
Antiperspirant Stick 76g	AXE Apollo Antiperspirant Stick 76g	79400264558
Antiperspirant Stick 76g	AXE Dark Temptation Antiperspirant Stick 76g	79400020864
Antiperspirant Stick 76g	AXE Phoenix Antiperspirant Stick 76g	79400551108
Body Spray 113g	AXE Anarchy Female Body Spray 113g	79400197474
Body Spray 113g	AXE Anarchy Male Body Spray 113g	79400197481
Body Spray 113g	AXE Apollo Body Spray 113g	79400264411
Body Spray 113g	AXE Black Body Spray 113g	79400641670
Body Spray 113g	AXE Cool Ocean Body Spray 113g	79400489142
Body Spray 113g	AXE Dark Temptation Body Spray 113g	79400020840
Body Spray 113g	AXE Gold Temptation Body Spray 113g	79400381088
Body Spray 113g	AXE Ice Chill Body Spray 113g	79400457509
Body Spray 113g	AXE Kilo Body Spray 113g	79400551405
Body Spray 113g	AXE Phoenix Body Spray 113g	79400550200
Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Aqua Bergamot Body Spray 113g	79400500922

Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Black Vanilla Body Spray 113g	79400508171
Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Blue Lavender Body Spray 113g	79400500915
Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Cherry Spritz Body Spray 113g	79400516572
Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Green Geranium Body Spray 113g	79400500892
Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Midnight Amber Body Spray 113g	79400526267
Body Spray 113g	AXE Fine Fragrance Collection Watermelon Freeze Body Spray 113g	79400516619
Body Spray 28g (T&T)	AXE Phoenix Body Spray 28g (T&T)	79400555304
Deodorant Stick 85g	AXE Apollo Deodorant Stick 85g	79400264619
Deodorant Stick 85g	AXE Cool Ocean Deodorant Stick 85g	79400469694
Deodorant Stick 85g	AXE Dark Temptation Deodorant Stick 85g	79400040404
Deodorant Stick 85g	AXE Ice Chill Deodorant Stick 85g	79400457691
Deodorant Stick 85g	AXE Phoenix Deodorant Stick 85g	79400534309
Deodorant Stick 85g	AXE Fine Fragrance Collection Black Vanilla Deodorant Stick 85g	79400516770
Deodorant Stick 85g	AXE Fine Fragrance Collection Blue Lavender Deodorant Stick 85g	79400516817
Deodorant Stick 85g	AXE Fine Fragrance Collection Cherry Spritz Deodorant Stick 85g	79400516800
Styling 75g	AXE Styling Aid Pomade Classic 75g	79400339430
Styling 75g	AXE Styling Aid Paste Flexible 75g	79400339447
Styling 75g	Axe Styling Aid Nat Softening Cream 75g	79400339928
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Apollo 473mL	79400461056
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Black 473mL	79400456809
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Cool Ocean 473mL	79400491848
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Dark Temptation 473mL	79400461100
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Dual 473mL	79400461087
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Ice Chill 473mL	79400461216
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Infinite 473mL	79400500502
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Phoenix 473mL	79400461704
W&C 473mL	AXE Shampoo 2in1 Primed Just Clean 473mL	79400461070
W&C 473mL	AXE Shampoo 3in1 Total Fresh 473mL	79400461063
Bodywash 473ml	AXE Apollo Bodywash 473ml	11111262850
Bodywash 473ml	AXE Cool Ocean Bodywash 473ml	11111033528
Bodywash 473ml	AXE Dark Temptation Bodywash 473ml	11111240926

Bodywash 473ml	AXE Excite Bodywash 473ml	11111240919
Bodywash 473ml	AXE Phoenix Bodywash 473ml	11111240933
Bodywash 946ml	AXE Apollo Bodywash 946ml	11111008861
Bodywash 946ml	AXE Dark Temptation Bodywash 946ml	11111044241
Bodywash 946ml	AXE Excite Bodywash 946ml	11111008847
Bodywash 946ml	AXE Phoenix Bodywash 946ml	11111008854
Shower Tool (Loofah)	AXE Shower Tool Gray 4ct	11111007932

Annexe B – Commerçants participants

Jean Coutu, Metro, Super C, Foodland, Sobeys, FreshCo, Loblaws, Real Canadian Superstore, Real Atlantic Superstore, Maxi, Provigo, No Frills, Your Independent Grocer, Zehrs, Shoppers Drug Mart, Pharmaprix, Rexall, Save-On-Foods, Uniprix, Brunet, Familiprix, Safeway, Walmart, Giant Tiger, Canadian Tire, London Drugs, ainsi que les détaillants en ligne canadiens participants, notamment walmart.ca, amazon.ca, shoppersdrugmart.ca, well.ca, voila.ca, instacart.ca et pcexpress.ca.

Mini-règles

Aucun achat requis. Ouvert aux résidents légaux du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence. Le concours se déroule du 11 juillet 2026 (00 h 00, heure de l'Est) au 30 septembre 2026 (23 h 59, heure de l'Est). Achetez deux (2) produits AXE de votre choix et téléchargez un reçu, ou participez sans achat, sur AXEContest.ca. 1 005 prix à gagner : cinq (5) grands prix consistant en des consoles de jeux (deux PlayStation®5 Disc Console Slim, deux Nintendo Switch™ 2, une Xbox Series X) et mille (1 000) prix secondaires (chaque prix secondaire étant une carte-cadeau numérique de 15 \$ pour des jeux vidéo). Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Une question d'habileté est requise. Règlement complet: AXEContest.ca.